# Clôture, portail et portillon





Pour l'édification d'une clôture, d'un portail ou d'un portillon, il est nécessaire de :

- A S'informer sur les documents d'urbanisme et les démarches à réaliser,
- B Si une déclaration préalable est nécessaire : constituer le dossier avec le cerfa et les pièces,

Il est important de s'informer des différentes règles d'urbanisme que l'on peut retrouver dans le document d'urbanisme en vigueur (PLU, RNU, Carte communale).

Des règles supplémentaires peuvent s'appliquées lorsque le projet se situe dans un lotissement de moins de 10ans (règlements graphique et écrit du lotissement).

Les règles peuvent également variées en périmètre de risques (ex : axe de ruissellement).

Vous pouvez obtenir les règlements en mairies ou sur https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

В

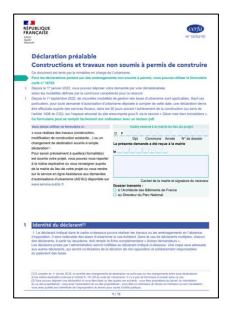
Lorsqu'une déclaration préalable est nécessaire, vous devez fournir :

## 1 Le formulaire cerfa (n°16702\*01)

Eléments obligatoires à compléter :

- Cadre 1 : Identité du déclarant,
- Cadre 2 : Coordonnées du déclarant,
- Cadre 3 : Coordonnées et références cadastrales du terrain,
- Cadre 4.1: Nature du projet,
- Cadre 8 : lieu, date et signature du déclarant.

<u>Attention</u>: le formulaire cerfa est prévu pour un seul déclarant, de ce fait une seule signature doit figurer dans le cadre 8. Si vous souhaitez ajouter un signataire, celui-ci devra compléter la formulaire cerfa autre-demandeur afin que son identité soit également renseignée.



Le formulaire cerfa est disponible sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646

#### 2 DPC01: Plan de situation

Le plan de situation permet de repérer votre terrain dans la commune. Vous pouvez l'obtenir sur :

- https://www.google.fr/maps
- https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.dog
- https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

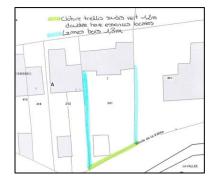


Sur un plan du terrain, vous pouvez surligner l'emplacement de la clôture.

Les règles d'urbanisme peuvent être différentes en fonction de s'il s'agit d'une limite de domaine public ou d'une limite séparative.

Où le trouver ? <a href="https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.dog">https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.dog</a>





#### 4 DPC06: Un document graphique

Il permet de voir le projet dans son environnement extérieur.

Il peut s'agir d'un photomontage ou d'un dessin sur une photo sur laquelle l'environnement existant apparait.



### 5 DPC07 & 08 : Des photographies

Elles permettent de situer et de visualiser le terrain dans leur environnement proche et lointain.



#### 6 DPC11 : Une note

Elle permet de savoir ce qui sera fait et de vérifier la conformité du projet avec le document d'urbanisme en vigueur.

<u>La note précise</u>: les dimensions, hauteurs, couleurs et matériaux de chaque élément de la clôture, du portail et/ou du portillon.

- Caractéristiques techniques, dimensions

Kit pour réaliser un claustra persienne bois d'une hauteur de 0,5m, 1m, 1,5m, ou 2m.

Dimensions lames bois : longueur 2m x largeur 12cm x épaisseur 21mm, classe 4.

Dimensions poteaux : 90x90 en pin classe 4 (hauteur en fonction de la hauteur du kit).

Poteaux et lames de bois en pin classe 4 (bois qui peut être en contact permanent avec l'eau douce, ces bois sont stabilisés, ils sont imputrescibles).

Attendre la décision officielle signée par Mr ou Mme Le Maire avant de commencer les travaux. En cas d'absence de réponse dans le délai indiqué lors du dépôt de dossier, contactez la mairie.

Une fois le dossier finalisé, vous devez déposer votre dossier en mairie ou sur la plateforme de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole : <a href="https://gnau.lehavreseinemetropole.fr/gnau/#/">https://gnau.lehavreseinemetropole.fr/gnau/#/</a>

En cas de besoin, vous pouvez vous faire accompagner par vos mairies ou pour les communes relevant du pôle instructeur de Saint-Romain-de-Colbosc, par un agent de la Communauté Urbaine :

- Nicolas SINQUIN Responsable de pôle (nicolas.sinquin@lehavremetro.fr)
- Elisa ROUSSELLE Instructrice ADS (elisa.rousselle@lehavremetro.fr)

02-35-13-36-90